



**APLS**

Association  
des propriétaires  
du lac des Sittelles

[www.lac-sittelles.org](http://www.lac-sittelles.org)

## Consultation sur les grandes embarcations



**Date limite pour remplir le questionnaire :  
31 octobre**

Cette consultation s'adresse à tous les propriétaires d'un terrain, maison principale ou secondaire sur le territoire du Domaine Écologique lac des Sittelles. Elle vise à aider l'APLS à mieux comprendre les enjeux entourant les grandes embarcations (quais mobiles et pontons). Le conseil d'administration a adopté un moratoire interdisant l'ajout de grandes embarcations sur le lac des Sittelles (y compris l'étang Holland). Ce moratoire est en vigueur depuis le 26 février 2022.

L'objectif de la consultation est de recueillir des données et de l'information objective à partir du point de vue des propriétaires du lac des Sittelles relativement à la navigation de ces grandes embarcations sur le lac et de comprendre leurs effets sur les autres usagers du lac (kayakistes, nageurs, usagers des plages, etc.), les propriétaires riverains et sur l'environnement (partie profonde et peu profonde). À l'heure actuelle, on dénombre 15 quais mobiles et 10 pontons sur le lac des Sittelles.

**Si ce n'est pas encore fait**, nous vous invitons à prendre quelques minutes pour répondre aux questions suivantes afin de continuer notre réflexion sur le sujet.

Cliquez ci-bas pour participer à la consultation en utilisant le Formulaire de consultation

[Formulaire de consultation](#)

Brigitte Baron  
Communications, bénévole



## Association des propriétaires du lac des sittelles

1, rue du lac des Sittelles, J0B 1B0, Austin

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}  
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

Envoyé par  
 **sendinblue**